

**FONDS DES MUNICIPALITÉS POUR LA BIODIVERSITÉ :  
UN INVESTISSEMENT DE 100 000 \$ DU MELCC**

**Québec, le 29 mars 2019** – La Fondation de la faune du Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) sont très heureuses de se voir confier, par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), la somme de 100 000 \$ qui permettra de bonifier le [Fonds des municipalités pour la biodiversité](#). « Ce financement va nous permettre de contribuer davantage aux fonds mis sur pieds par certaines municipalités pour réaliser des projets de protection et d'amélioration des milieux naturels sur leur territoire », mentionne André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est un outil qui permet aux municipalités et aux villes de contribuer efficacement aux grands défis environnementaux, par la réalisation de projets de protection et de mise en valeur des milieux naturels présents sur leur territoire. Sur une base volontaire, chaque municipalité ou ville du Québec est invitée à contribuer au Fonds en versant un montant équivalent à 1 \$ par ménage ou unité de taxation par année dans un fonds qui lui est réservé. Par la suite, la Fondation de la faune contribue au Fonds en y versant un montant maximal de 100 000 \$ par année afin d'apparier les sommes déposées par les municipalités. Une contribution équivalente du MELCC permet de bonifier ce fonds. Les municipalités pourront par la suite utiliser les sommes accumulées pour réaliser des projets de protection et de mise en valeur des milieux naturels en collaboration avec des partenaires du milieu.

« Les municipalités jouent un rôle fondamental dans la protection des milieux naturels de leur territoire. Elles sont interpellées régulièrement pour concilier le développement économique et social avec la conservation de la nature en raison des bénéfices importants que celle-ci apporte à notre société tout en maintenant des milieux de vie essentiels à la faune et à la flore. Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est là pour aider les élus locaux à s'engager dans cette voie. Souhaitons qu'ils en profiteront avec empressement », a souligné le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette.

« Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est un nouvel outil flexible qui offre un avantage financier aux municipalités du Québec désireuses de mettre de l'avant la solution nature pour protéger la biodiversité et lutter contre les changements climatiques », mentionne Alain Branchaud, biologiste et directeur général à la SNAP Québec.

Les deux organisations tiennent à inviter les municipalités à adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité afin d'agir plus efficacement dans la protection dans leurs milieux naturels et, en conséquence, dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

La [Société pour la nature et les parcs](#) (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif créé en 2001, dédié à la protection de la nature. Nous travaillons à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la

province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées.

**Sources :**

M<sup>me</sup> Christine Bélanger  
Coordonnatrice de projets  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 123  
[christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca)

**Informations :**

M<sup>me</sup> Vicky Lapointe  
Responsable du développement  
Société pour la nature et les parcs – Québec  
438-521-7207  
[vlapointe@snapqc.org](mailto:vlapointe@snapqc.org)

M. Louis-Julien Dufresne  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
418 521-3911